Livret du CCAS

ROTS

Action Sociale

ROTS
LASSON
SECQUEVILLE-EN-BESSIN

SOMMAIRE

Actions Séniors - pages 3-5

Action personnes en sitation de handicap - page 6

Action Famille/Enfance/Jeunesse - page 7-8

Action Emploi - page 9

Action Mobilité - page 10

Action Logement - page 11

Numéro utiles - page 12

Numéro d'urgence - page 13

Hygiène alimentaire - page 14

Trombinoscope - page 15

Édito et Présentation

Le CCAS (centre communal d'action sociale) est un service public local dont le rôle principal est d'aider les administrés sur les démarches à effectuer dans le domaine social. Le CCAS intervient en faveur de l'ensemble des habitants de la commune nouvelle de Rots et des personnes les plus en difficultés : les personnes âgées, les personnes handicapées, les jeunes, les personnes isolées et les familles et leurs enfants.

Le CCAS a pour missions :
- d'accueillir ;
- d'informer les administrés ;
- d'aider à la constitution de dossiers ;
- d'attribuer des aides spécifiques et d'orienter si nécessaire vers d'autres structures.

Il exerce sa mission en liaison étroite avec les services et institutions publiques et privés et veille ainsi à permettre aux habitants qui le sollicitent d'accéder à l'ensemble de leurs droits.

1 - Aide sociale légale/obligatoire : aide à la constitution des dossiers d'aide sociale, compilation, validation des pièces justificatives et participation à leur instruction (RSA, allocation personnalisée d'autonomie, aide sociale à l'hébergement, aide sociale pour admission en EHPAD, fonds de solidarité habitat, aide médicale d'état...). Elle oriente les demandeurs et transmet les dossiers aux autorités décisionnelles compétentes (conseil départemental, organismes de sécurité sociale, préfecture...) ; domiciliation des personnes sans domicile (domiciliation pour leur courrier pour faire valoir leurs droits sociaux)

2 - Aide sociale facultative : elles sont décidées et votées par le Conseil d'Administration. Le CCAS dispose d'un budget propre alimenté en grande partie par le Conseil Municipal. Ces aides concernent différents domaines liés à la vie quotidienne et sont destinées à apporter un soutien financier ponctuel pour :
- des besoins alimentaires ;
- le paiement de factures liées à l'énergie, le logement, la restauration scolaire, des frais de santé, de formation, de transport...

Actions Séniors

- Portage des repas à domicile :
ADMR - Carpiquet : 02.31.26.84.84
ADMR - Bretteveille l'Orgueilleuse : 02.31.08.17.28
14 Repas Services - Saint-Contest : 02.31.36.44.39 / 06.89.42.17.02
Les menus Services - Mondeville : 02.31.77.97.35
Age d'Or Services - Caen : 02.31.23.81.88 / 07.50.59.55.66
Age d'Or Services - Bayeux : 02.31.51.79.93
Agence Congar Multiservices - Caen : 02.31.91.77.61
A.R.A.A Services - Caen : 06.10.57.22.51 / 02.31.37.13.26

- Téléassistance :
Vistaris : 02.31.99.04.62

- Aide à domicile :
ADHAP - Caen : 02.31.06.11.95
ADMR - Carpiquet : 02.31.26.84.84
ADMR - Bretteveille l'Orgueilleuse : 02.31.08.17.28
Age d'Or Services - Caen : 02.31.23.81.88 / 07.50.59.55.66
Age d'Or Services - Bayeux : 02.31.51.79.93
All Men Services - Tilly sur Seulles : 02.31.95.35.09 / 06.84.20.19.79
Aquarelle - Bretteville-sur-Odon : 02.31.79.35.88
Axeo - Caen : 02.31.47.92.95
Auxi'life - Caen : 02.31.52.02.03
Domaliance - Caen : 02.31.83.65.11
Domicilis - Mouen : 02.31.08.31.64
Domidom - Caen : 02.31.08.31.64
Etre - Caen : 02.31.34.99.63
Homalia - Caen : 02.31.50.38.40
Le Loup Blanc - Caen : 09.86.46.57.45
Onela - Caen : 02.31.78.05.55
Petit Fils - Saint Contest : 02.31.61.52.41.30
Senior Compagnie - Caen : 02.31.38.70.36
Sous mon Toit (DESTINA) - Hérouville Saint-Clair : 02.31.44.90.79 / 02.14.39.00.15
Una - Caen : 02.31.35.47.57
Vitalliance - Caen : 02.31.54.31.09

- Aides financières :
APA - Allocation personnalisée d'autonomie
ASPA - Allocation solidarité aux personnes âgées
ASI - Allocation supplémentaire d'invalidité
Allocation simple d'aide sociale pour les personnes âgées
ASH - Allocation sociale d'hébergement
Aide de caisses de retraite
Aides fiscales pour personnes âgées
Aides au logement
Aide-ménage à domicile
Prise en charge des repas
CCS - Complémentaire santé solidaire

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a pour objectif d'informer les usagers sur l'ensemble des dispositifs en faveur des personnes agées : accès aux droits, aides et prestations, mais également des services de soutien à domicile , offres de soins, loisirs et structures d'accueil. Dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), lauipe médico-sociale du CLIC élabore également le suivi, sur la base d'une évaluation dans votre lieu de vie.

Coordonnées :
CLIC, Circonscription d'action sociale de Caen Ouest
1 Rue de l'église - Douvres la délivrande
06.31.37.64.64 - cliccaenouest@calvados.fr

Actions Séniors

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR est l'un des services d'aide à domicile qui intervient sur nos secteur de Rots, Lasson et Secqueville-en-Bessin.

Coordonnées :
02.31.26.84.84 / 02.31.08.17.28

SSIAD
Services de Soins
Infirmiers A Domicile

Le SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) Ce service assure, sur prescriptyion médicale, des prestations de soins infirmiers sur nos secteur de Rots, Lasson et Secqueville-en-Bessin.

Coordonnées :
1 Place Poulbot
14610 Colomby-sur-Thaon
02.31.51.30.31

Actions pour les personnes en situation de handicap

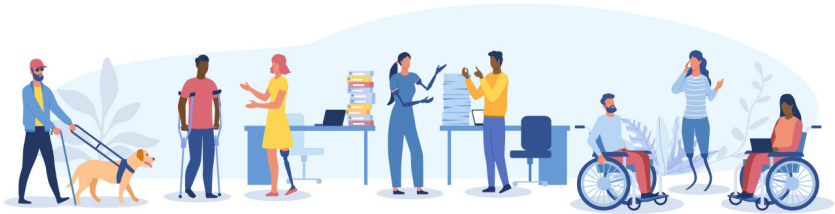

Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Cette allocation permet d'assurer un revenu minimum, sous réserve de respecter 4 crières : incapacité, âge, nationalité et ressources.

Allocation Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)

Cette prestation est destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant en situation de handicap. Cette aide est versée à la personne qui en asume la charge. Elle peut être complétée, dans certains cas, d'un complément.

mdph
Maison départementale
des personnes handicapées
- Calvados -

Maison départementale des personnes handicapées

- Accueil téléphonique de 9h30 à 12h15
- Accueil physique de 13h30 à 16h15 (fermé le mardi)

02.31.77.76.76

Actions familles / enfance et jeunesse

Familles

Département du Calvados
BP 20520
14035 Caen CEDEX 1
Tél : 02.31.57.14.14

Assurance maladie
Tél : 3646

CAF du Calvados
Tél : 3230
09.69.37.32.30

Impôts.gouv.fr
Tél : 02.31.38.34.60

Centre Médico-Social
Tél : 02.31.80.67.28

Retraite & Santé au Travail
Tél : 09.71.10.39.60

Actions familles / enfance et jeunesse

Jeunesse

Atout Normandie
Tél : 02.31.06.95.99

Infos Jeunes Normandie
Tél : 02.31.27.80.80

Mission Locale Normandie
Tél : 02.31.06.95.99

Enfance

PMI - Protection maternelle infantile :
Tél : 02.31.80.67.28 - sur RDV - Saint-Manvieu-Norrey

Crèche SMA Bout'Chou :
Tél : 02.31.74.24.28

Relais assistant(e)s maternel(le)s de l'Oasis :
Tél : 02.31.24.87.06 / 07.81.19.07.36

Action Emploi

Rubrique offres d'emploi sur le site de la Région Normandie
https://emploi.normandie.fr/

France Travail
https://www.francetravail.fr/accueil/

RSA

Le Revenu de Solidarité Active (RSA) garantit aux personnes disposant de faibles ou d'aucune ressource un revenu minimum, dont le montant varie en fonction de la composition du foyer. Le RSA est accessible, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans. Il peut également être attribué aux jeunes de 18 à 24 ans lorsqu'ils sont parents isolés ou qu'ils justifient d'une durée minimale d'activité professionnelle.

Action pour la mobilité

twisto
TWISTO.FR

Tél : 02.31.15.55.55

SNCF TER NORMANDIE

Tél : 0800 801 801

twisto FLEX.

Tél : 02.31.15.55.55

Bourse au permis

La bourse au permis B, proposée en partenariat avec l'auto-école Rétro Conduite de Cairon, est accessible aux habitants de Rots, sans condition d'âge et sous conditions de ressources. En contrepartie de 20 heures de bénévolat réalisées au profit de la commune ou d'une association locale, une réduction est accordée sur le coût total du forfait.

Aide vélo

La commune a décidé d'accorder une aide complémentaire de 50 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, en plus des 50 € versés par Caen la mer et des 100 € accordés par l'État. Cette aide est attribuée sous conditions de ressources (ne pas dépsser 13 489 € pour une personne seule). Le formulaire de demande est disponible en mairie.

Action pour le logement

Soliha (Solidaires pour l'Habitat)
Tél : 02.31.86.70.50

Caen la mer habitat
Tél : 02.31.27.50.00

Maison de l'habitat Caen la mer
Tél : 02.31.38.31.38

Inolya
Tél : 02.31.30.36.36

CLLAJ - Comité Local logement Jeunes
Tél : 02.31.57.14.14

Fond de solidarité pour le logement
02.31.57.14.14

Aide financière à la rénovation des logements privés
02.31.43.16.13

Numéros utiles

Mairie de Rots

Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie par courriel à mairiederots@rots.fr ou par téléphone au 02.31.26.50.54. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec Mme Stéphanie Fautras, adjointe au CCAS et aux Actions sociales, présidente du CCAS de Rots, au 06.80.32.36.43.
Dans le cadre de toute demande d'aide, il vous sera demandé de fournir vos justificatifs de ressources et de charges, ainsi que votre dernier avis d'imposition.

Gestion des déchêts et déchetteries CLM

Tél : 02.31.30.43.04

Fourrière

Tél : 0 809 26 07 00

Gaz d'urgence

0 800 47 33 33

EDF

09.69.32.15.15

Gendramerie

02.31.08.35.63

Pharmacie de garde

32 37

Mutuelle Communale

Mutualia - Élodie Ruault : 06.74.82.84.24

ALCOOL-INFO-SERVICE.FR
7j/7 de 8h à 2h. Appel anonyme et non surtaxé
0 980 980 930

DROGUES-INFO-SERVICE.FR
7j/7 de 8h à 2h. Appel anonyme et gratuit
0 800 23 13 13

Numéros d'ugences

15
SAMU

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.

17
POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

18
SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

112
NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

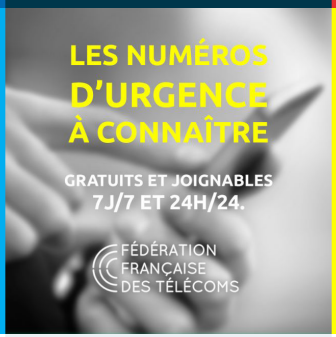

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.

3117

Pour signaler **par téléphone** une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression **dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.**

39 19

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

119

Numéro d'urgence dédié aux **enfants en danger**, victimes de violences physiques ou psychologiques.

31 117

Pour signaler **par SMS** une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression **dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.**

115

Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.

116 000

Numéro d'urgence en cas de **disparition d'enfants**, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.

Hygiène alimentaire

Comment savoir si un aliment est sain ?

Des alertes alimentaires sont diffusées quotidiennement par les producteurs, les fabricants, les négociants, l'État… Lorsqu'un aliment est non conforme aux règles d'hygiène, il est répertorié sur le site « RappelConso », accessible à tous.

Par exemple :

Attention aux manipulations de denrées alimentaires sans lavage des mains au préalable, avec des conséquences parfois mortelles.

Attention aux viandes hachées mal ou insuffisamment cuites, ou encore aux pizzas réchauffées au micro-ondes (qui ne détruit pas toujours les microbes présents initialement).

Attention aux produits frais conservés à une température ou dans des conditions de stockage inadaptées, entraînant une toxi-infection due à des salmonelles (40 % des toxi-infections), des colibacilles, des listérias, du staphylocoque…

Les conséquences :

On en entend parler dans les médias lorsque les cas sont les plus graves (notamment en cas de décès). Chaque année, on compte environ 17 500 hospitalisations et 1 mort par jour suite à la consommation de produits alimentaires non conformes aux règles d'hygiène de base (notamment en raison d'infections à E. Coli).

Des initiations peuvent être proposées par un responsable de la sécurité alimentaire au travers de différentes interventions. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous adresser directement au CCS, qui mènera différentes séances d'initiation sur ces sujets.

Membres du CCAS

Stéphanie FAUTRAS
Présidente

Annie LAGARDE

Francesca AUMONT

Marie COURBET-HERVIEU

Nathalie PERRIN-VEREECKE

Anne-Marie BERARDI

Amélie JEAN

Stéphanie Fautras
Présidente

Notes